

CHAUNY

Un baptême hors norme à l'église Notre-Dame



Près de six mois de travaux pour une somme de 40.000 euros financés à part égale par le conseil général et la Ville.

Le chantier aura duré presque six mois mais on en voit le bout : l'orgue de l'église Notre-Dame a retrouvé son lustre d'antan, en mieux d'ailleurs. Sa bénédiction, de même qu'un concert inaugural, sont programmés le 7 octobre prochain.

« C'ÉTAIT un vieux monsieur qu'on n'avait pas soigné depuis longtemps. Son cœur ne battait plus, ses poumons étaient percés et ses artères bouchées ». Des médecins ont donc été appelés au chevet du malade : le grand orgue de l'église Notre-Dame de Chauny. Depuis le mois de mai, quatre facteurs d'orgues travaillent tour à tour sur l'imposant instrument. D'ici quelques jours, le patient devrait à nouveau être sur pied.

« Nous avons commencé par un bon dépoussiérage avant d'entamer quelques petites réparations et de changer le moteur. Le plus gros du travail, c'est celui que nous faisons actuellement : rendre parlante la façade qui jusqu'alors était muette » explique Régis Cogez, facteur d'orgues. Une particularité qui s'explique sans doute par des crédits insuffisants lors de la reconstruction de l'église et de l'installation de

ce nouvel orgue après la première guerre mondiale. « Ce que l'on appelle les tuyaux de montre étaient en fait factices, ce n'était que des morceaux de bois recouverts d'une plaque de métal » explique Marie-Thérèse Ott, présidente de l'association des Amis des orgues qui suit de près ce chantier. Régis Cogez de préciser : « J'avais déjà vu des tuyaux factices, mais rarement aussi beaux que ceux-là ! D'habitude, ce sont de simples rondins de bois ou même du plâtre ».

Une bénédiction dans la tradition

Les travaux terminés, l'orgue gagnera en esthétisme mais la vraie différence sera la qualité du son. « On lui donne vraiment une nouvelle vie » estime Marie-Thérèse Ott qui souhaite que le « baptême » de l'instrument ne passe pas inaperçu. Le 7 octobre, une cérémonie un peu particulière se déroulera donc en l'église Notre-Dame, avec une bénédiction dans la tradition liturgique. « Elle sera dite par l'abbé François Péciaux qui va interpeller l'orgue en lui demandant d'aider les fidèles dans leurs prières. S'ensuivra un vrai dialogue avec l'orgue qui va « répondre » à ses questions ».

La présidente de l'association a également retrouvé dans les archives la messe inaugurale qui avait été célébrée en 1930, lorsque cet orgue avait joué pour la première fois.

Une chorale de Chauny y avait pris part à l'époque, c'est pourquoi le groupe A Capella a été sollicité pour chanter quelques morceaux. Nathalie Godain accompagnera leurs chants tandis que Frédéric Dufretelle sera l'organiste de l'office.

Concert

L'après-midi, l'orchestre de Picardie donnera un éclat tout particulier à l'instrument rénové, avec des pièces d'orgues mais aussi orchestrales.

Une œuvre a même été commandée tout spécialement à un compositeur pour mettre en valeur les nouvelles qualités de ce Mercklin-Cogez. « Le concert durera environ 1 h 30 et s'adresse à tous. Le but de l'association est de faire aimer cet instrument et surtout que les Chaunois se l'approprient ». L'entrée à ce concert sera libre. Chaque don, quel qu'il soit, permettra un jour ou l'autre de faire d'autres réparations sur l'orgue de Notre-Dame ou sur celui de Saint-Martin.

Lucie Lefebvre

Bénédiction de l'orgue le dimanche 7 octobre à 10 heures, suivie de l'office religieux. Le concert débutera pour sa part à 16 heures.



Auteur :

Articlé paru le : 21 septembre 2007